

ASSOCIATIONS

Nous inaugurons une nouvelle rubrique qui sera alimentée par les comptes rendus des actions mémoire des associations.

Les 234 militaires de la Somme Morts en Algérie Maroc et Tunisie de 1952 à 1962 ne seront pas oubliés. Le Comité Départemental de la FNACA a réalisé et édité :

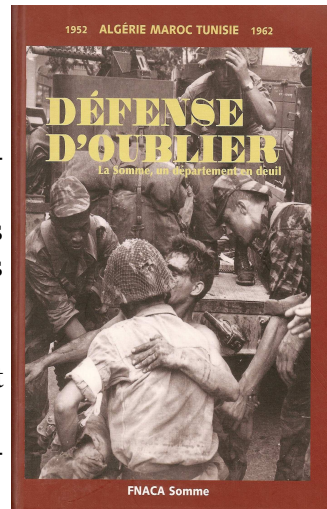
DEFENSE D'OUBLIER

Cet ouvrage de 255 pages, préfacé par Monsieur le Préfet de Région Michel SAPIN, est un hommage aux disparus et à leurs familles

Il permettra aux jeunes générations de mieux comprendre le sacrifice de leurs aînés au service de la France. Cinquante ans après, nous avons tenté de retrouver des traces de leur jeunesse et d'expliquer les circonstances de leur mort.

Jeunes appelés, rappelés, engagés, militaires de carrière, gendarmes, morts au combat ou par accident, ils étaient nos frères d'armes.

Officiers ou simples hommes de troupe, ils seront toujours présents dans nos mémoires.



A VENIR

Le tourisme de mémoire, vecteur de la transmission de la mémoire en Picardie

Terre de batailles, maintes fois occupée, la Picardie est profondément marquée par les conflits contemporains. La mémoire des guerres y est encore vivace, dans les paysages comme dans les souvenirs. Dans chacun des trois départements, se trouvent des sites majeurs, inscrits non seulement dans la mémoire locale, mais aussi dans la mémoire collective française et des nations issues de l'empire britannique. La mémoire des guerres génère une activité touristique diversifiée en Picardie. Le service départemental de la Somme de l'ONAC, l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité (ACSE), la délégation régionale au tourisme et le centre de recherches sur les sociétés de l'Université de Picardie – Jules Verne, en partenariat avec le centre régional de documentation pédagogique (CRDP), organisent un colloque sur « Le tourisme des mémoires en Picardie » le 18 janvier 2008 à l'auditorium Recteur Robert Mallet du CRDP d'Amiens (25 rue Saint-Leu).

La Somme aux couleurs du Bleuet de France

L'année 2008 sera une année importante pour la mémoire de la Grande Guerre en Picardie : elle marquera le 90^{ème} anniversaire de la fin de la guerre mais aussi des batailles de Picardie. Comme le coquelicot qui a repoussé, dès la fin de la guerre, dans les champs de Flandres et de Picardie, est le symbole de la mémoire britannique, le bleuet est le symbole de la mémoire française.

En 2008, un hommage particulier à tous les morts tombés sur les terres picardes pourrait être rendu par le fleurissement avec des bleuets des villes, villages, écoles, maisons et lieux de mémoire des communes de la Somme.



ONAC, Service départemental de la Somme,
Cité administrative,
56 rue Jules Barni, 80040 AMIENS cedex 1
TEL : 03.22.71.67.00 – FAX : 03.22.71.67.04
COURRIEL : sd80@onacvfg.fr
www.somme.gouv.fr/onac

Nos services sont ouverts au public :
Du lundi au jeudi, 8h30-12 h et 13h30-16h30
Pour le service social, Madame ALBINI
assure une permanence le mercredi et reçoit
sur rendez-vous les autres jours.



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFECTURE DE LA SOMME

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE



Le Service départemental de la Somme vous informe

Lettre d'information n°5 – septembre 2007

LA SOLIDARITE

L'allocation différentielle en faveur des conjoints survivants de ressortissants de l'ONAC

Cette mesure, prise par le gouvernement, est mise en œuvre par les services départementaux depuis la rentrée de septembre 2007. Elle s'adresse aux conjoints survivants de pensionnés, de titulaires de la carte du combattant ou de bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre. Son but est d'assurer un **revenu mensuel de 550 €**. Les conditions requises sont au nombre de quatre et se cumulent :

1. Justifier de la qualité de conjoint survivant de ressortissant de l'ONAC
2. Être âgé au minimum de 60 ans au moment de la demande
3. Justifier d'un niveau de ressources mensuelles moyen au cours des douze derniers mois précédant la demande inférieur à 550 €.
4. Résider de façon régulière et continue dans le département où la demande est déposée.

L'allocation différentielle n'a pas pour objet de se substituer aux droits légaux, réglementaires ou conventionnels auxquels les intéressés peuvent prétendre. Ils doivent faire valoir ceux-ci en premier lieu. Elle s'ajoute à l'ensemble des ressources (y compris les pensions de guerre ou pensions d'invalidité de la sécurité sociale, la retraite principale et les réversions, les retraites complémentaires, l'allocation Adulte Handicapé, le minimum vieillesse, etc..) dont dispose le bénéficiaire de façon à lui assurer un revenu de 550 € mensuels.

La date d'effet pour l'ouverture du droit à l'allocation différentielle est fixée au 1^{er} jour du mois qui suit le dépôt de la demande. Les décisions d'attribution et de rejet de l'allocation différentielle seront prises par la commission « Solidarité » du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation.

Pour le maintien à domicile:

L'ONAC au salon des services à la personne d'Amiens

La Préfecture de la Somme, l'Agence nationale des services à la personne et les services de l'Etat, en collaboration avec Somme Initiative, ont organisé à Amiens le premier salon des services à la personne le samedi 23 juin 2007. Le service départemental de la Somme y était présent pour présenter les missions de l'ONAC envers ses ressortissants. Ce premier salon était destiné à tous ceux, professionnels et particuliers, qui sont intéressés par les services à la personne. Lieu de rencontre entre le public, les associations et entreprises de services à la personne et les services de l'Etat, cette journée a connu un franc succès et une forte affluence durant toute la journée. Le service départemental de la Somme a ainsi fait connaître l'action de l'ONAC en faveur du maintien à domicile de ses ressortissants âgés ou dépendants. Le personnel du service, mobilisé pour l'occasion, a répondu à toute sorte de questions posées par les visiteurs pour leurs parents ou leurs proches. Des liens prometteurs ont été noués avec les principaux acteurs du secteur pour permettre le maintien à domicile de nos ressortissants dans les meilleures conditions de dignité et de sécurité.

LA MEMOIRE

Parcours de mémoire de jeunes Allemands dans la Somme.

Du 17 au 31 juillet 2007, de jeunes Allemands venus de Potsdam ont été accueillis par la municipalité de Moreuil et par l'association des forces françaises en Allemagne et en Autriche dans le cadre des camps de jeunesse organisés par le *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* (VDK). En effet, chaque année, le service d'entretien des sépultures militaires allemandes, fait venir en France des groupes de jeunes de 16 à 20 ans afin de nettoyer les tombes des soldats tombés pendant les deux guerres mondiales.

Alternant journées de travail et visites de la région, ils ont pu découvrir, pilotés par le service départemental, les différents lieux de mémoire de la Somme et du Pas de Calais : le circuit du souvenir avec une visite des plus grands monuments du Commonwealth dans la Somme, l'Historial de la Grande Guerre et le musée des abris d'Albert mais aussi le monument canadien de Vimy et les tranchées conservées du site, l'immense nécropole allemande de Neuville-Saint-Vaast et le cimetière militaire français de Notre Dame de Lorette. Ils se sont rendus à Fort Mahon pour voir les vestiges du mur de l'Atlantique. De jeunes Français se sont joints aux Allemands pour certaines activités ludiques et culturelles.

Ouvrant pour « la réconciliation par dessus les tombes », le VDK, aidé de ses partenaires français, contribue au renforcement des liens entre l'Allemagne et la France et au rapprochement des peuples au sein de l'Union Européenne.



La mémoire partagée

La mémoire partagée est un axe majeur de travail du service départemental de la Somme. De nombreuses associations ont pour objectif de renforcer les liens entre la France et les pays ayant combattu dans la Somme. Ainsi, l'association *The digger côte 160*, sous l'impulsion de son président Yves Potard, professeur d'histoire-géographie au lycée d'Albert, développe de nombreuses actions de mémoire et d'échanges avec les Australiens.

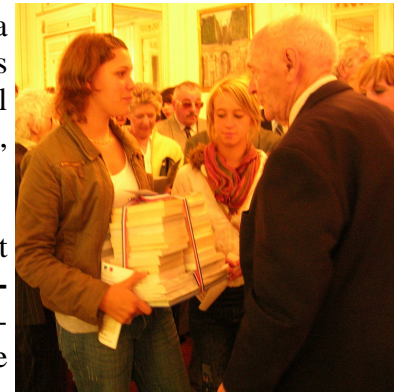
Subventionné par l'ONAC, le projet phare de l'association est le spectacle son et lumière « *Pozières dans l'ombre et la lumière. Le destin d'un village libéré par les Australiens durant l'été 1916* » a réuni 5000 personnes les 14,15 et 20,21 et 22 juillet derniers. Le spectacle est un message pour la paix qui est délivré en français, en anglais et allemand. Il se termine par le déploiement d'une immense banderole « paix, peace, frieden » au son de l'hymne européen, l'Ode à la joie. Il dénonce l'absurdité de la guerre et encourage l'amitié et l'entente entre les peuples, en particulier dans le cadre de l'Union Européenne.



De tels projets permettent le renforcement des liens avec l'Australie : le nom de Pozières est parfaitement connu des Australiens en raison de l'ampleur des pertes de l'armée australienne (23000 morts). Une nouvelle association a été créée pour la reconstruction de l'ancien moulin du village destiné à devenir un centre d'accueil et d'interprétation, notamment pour les visiteurs australiens. Ce projet est suivi de très près par l'ambassade australienne et le service départemental.

Le concours national de la Résistance et de la Déportation.

La cérémonie de remise des prix du concours national de la résistance et de la déportation (CNRD) s'est déroulée le vendredi 29 juin 2007 dans les salons de l'Hôtel de la Préfecture de la Somme. Présidée par M. le Préfet, Michel SAPPIN, elle a réuni les 73 lauréats du concours, leurs parents et professeurs, ainsi que des résistants, déportés et anciens combattants.



Les 478 élèves du département qui ont participé au concours cette année ont traité le thème suivant : « **Le travail dans l'univers concentrationnaire nazi** ». La réflexion des élèves s'est appuyée sur le témoignage direct de déportés qui sont venus dans les classes rappeler leur expérience du système concentrationnaire nazi.

Ces rencontres permettent d'établir un lien entre les générations et de sensibiliser collégiens et lycéens au souvenir des crimes nazis et aux sacrifices consentis pour le rétablissement de la légalité républicaine.

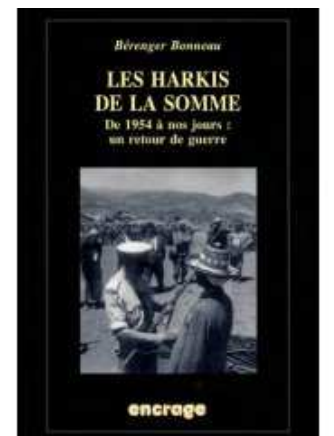
Les harkis de la Somme

Les premiers Harkis sont arrivés en gare d'Amiens le 14 mars 1962 à 13 H 30. Ils appartenaient au 22^{ème} régiment de tirailleurs (22^e RT), basé à Amiens et à Beauvais. La seconde arrivée dans la Somme a eu lieu à Poix-de-Picardie où deux sénateurs de Grande Kabylie, leurs familles et leurs proches se sont installés dès mai 1962. La petite ville a accueilli près de 300 rapatriés musulmans d'Algérie. La plus importante arrivée a eu lieu le 6 juillet 1962 : plus de 1 000 réfugiés dont un grand nombre de femmes et d'enfants. Dans la Somme, les rapatriés musulmans sont hébergés dans plusieurs lieux. Entre juillet 1962 et janvier 1964, la citadelle de Doullens, ancienne prison pour femmes jusqu'en 1959, fait office de centre de transit. Plus de 600 personnes y vivent dans des conditions déplorables. La citadelle d'Amiens et différentes casernes de la ville accueillent surtout des militaires.

Fondé sur des témoignages directs et un minutieux travail d'archives notamment celles du service départemental, le livre de Bérenger BONNEAU retrace précisément les parcours des Harkis, de l'Algérie à la Somme. Il analyse les processus d'insertion dans la société française, l'action des services de l'Etat, la constitution d'une communauté harkie, notamment à Amiens, dans le quartier de la Briqueterie.

Ce livre est le fruit d'une recherche menée dans un cadre universitaire. Il a été publié avec le concours de l'Université de Picardie – Jules Verne, du Conseil régional de Picardie et du conseil général de la Somme : c'est un pan méconnu de l'histoire du département qui est évoqué dans cette recherche.

Bérenger BONNEAU : *Les Harkis de la Somme. De 1954 à nos jours : un retour de guerre*. Amiens, éd. Encrage, 2007, 159 p.



Exposition sur la guerre d'Indochine.

Le département de la mémoire combattante de L'ONAC vient de réaliser une exposition sur la guerre d'Indochine qui est mise à disposition des établissements scolaires, des municipalités et des associations. Elle sera présentée officiellement au cours du dernier trimestre 2007.

